



« Tous en jeux, an nou jwé ansanm! »



Changer le regard sur le handicap et faciliter l'accès à la pratique sportive pour tous

Cultiver l'héritage des jeux paralympiques en soutenant l'inclusion par le sport dans
les temps péri et extrascolaire.

Sommaire

- Préambule
- Les 5 objectifs du projet
- Les grandes lignes du projet
- Les grandes phases du projet
- Appel à participation des ACM
- Contacts

Préambule

Les Jeux Paralympiques de Paris 2024 ont rappelé l'importance du sport dans l'inclusion des personnes en situation de handicap. Portés par cet élan national, La DRAJES de la Martinique et le PARH Ti Bo proposent un projet visant à promouvoir la pratique sportive et l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

Ce projet vise à transformer les ACM en espaces véritablement inclusifs où chaque enfant, quelle que soit sa situation, peut participer activement, se développer et s'épanouir grâce au sport, puissant levier d'égalité et de développement personnel.

[Références : Circulaire de rentrée 2024-25 / Directive nationale d'orientation du 8-7-2024 (MENJ - Djepva - Dgesco - DG SNU / MSJOP DS / MDEJF / MDRD)]



Les 5 objectifs du projet

Promouvoir l'inclusion et l'égalité : Sensibiliser tous les enfants et les encadrants aux enjeux de la diversité et de l'accessibilité, à travers les jeux et les activités physiques et sportives, en collaboration avec les clubs sportifs locaux.

Développer des compétences psychosociales et physiques: Offrir à tous les enfants des opportunités de développer leurs compétences physiques, sociales et émotionnelles à travers des activités sportives inclusives, pour renforcer les valeurs de respect, de solidarité, de dépassement de soi et d'esprit d'équipe.

Créer des environnements inclusifs : Assurer que les ACM soient des lieux où tous les enfants, quel que soit leur handicap, puissent participer activement et se sentir valorisés, grâce à la pratique d'activités physiques et sportives adaptées.

Renforcer la qualité éducative : Former les animateurs et les encadrants aux pratiques inclusives et à l'adaptation des activités sportives pour les enfants en situation de handicap.

Promouvoir la pratique sportive et des valeurs citoyennes : soutenir et faire grandir des projets innovants qui utilisent le sport comme outil d'impact social en réponse aux enjeux de santé, de bien-être, d'éducation, d'engagement, d'inclusion, d'égalité et de solidarité.

Les grandes lignes du projet

Bénéficiant de la dynamique impulsée par les Jeux Olympiques et Paralympiques, le projet commence dès la rentrée scolaire 2024-2025, et se déploie tout au long de l'année, avec des animations et des temps forts, dans les accueils collectifs de mineurs.

A l'école, l'année est ponctuée par des actions emblématiques telles que: la journée du sport scolaire, « Ma classe aux jeux », et les journées olympiques des « Défis 30 APQ ».

Sur les temps péri et extrascolaire : les PEDT, Plan Mercredi, et les Colos Apprenantes seront mobilisés afin d'inscrire les ACM dans une dynamique de complémentarité et de continuité éducative.

Le PARH ti bo (Pôle d'appui et de ressources Handicap) apporte son soutien et son expertise dans l'accompagnement et la formation des animateurs. Il propose des actions de formations continues tout au long de l'année, des interventions dans les sessions de formation BAFA et dans les modules des cursus BPJEPS, sur la thématique du handicap et du sport adapté.

Le pilotage du projet est confié à une stagiaire en formation DEJEPS, placée sous la direction de Mme Marie-France ANATOLE. Elle sera accompagnée de 2 volontaires en missions de Service Civique qui seront chargés de coordonner le programme et de mener des actions de sensibilisation auprès des ACM partenaires.

Les grandes phases du projet



Une campagne de sensibilisation pour changer de regard sur le handicap

Cette campagne pourra inclure des témoignages de sportifs paralympiques, des vidéos éducatives, des affiches inspirantes, etc. Elle commencera dès le début du projet et se poursuivra tout au long de l'année, voire au-delà. Elle permettra de créer des outils de communication qui perdureront au-delà du projet.

Exemples : réalisation de capsules vidéos, des interviews de parents, d'enfants, d'animateurs, de professionnels, de sportifs de haut-niveau, réalisation d'un album photo, etc.



La formation des animateurs

Développer un programme de formations pour les animateurs et encadrants des ACM. Ce programme couvrira les bases de l'inclusion, les adaptations nécessaires pour différents types de handicaps, et des techniques pour animer des activités ludiques et sportives inclusives.

Exemple 1: Un approfondissement BAFA « sport et handicap » : Pour les stagiaires BAFA souhaitant se spécialiser dans l'accueil d'enfants en situation de handicap par le biais du sport, avec comme objectifs : une meilleure appréhension des enjeux de l'inclusion en ACM, le développement de compétences en animations sportives adaptées, la maîtrise des aspects réglementaires et sécuritaires, la conception et l'animation de projets pédagogiques inclusifs, etc.

Actions de formations dans le cadre du cursus BPJEPS (module complémentaire « ACM et handicap » au BPJEPS)

Exemple 2: Formations continues pour les animateurs : formations programmées par le PARH, telles que : « être animateur référent handicap », « le jeu dans le développement de l'enfant", etc.

Les formations proposées par le PARH sont gratuites, entièrement financées dans le cadre d'un partenariat avec l'ARS.



La mise en Œuvre d'activités inclusives dans les ACM

Introduire une série d'activités sportives inclusives dans les ACM. Les activités comprendront des sports adaptés tels que le basket en fauteuil roulant, la boccia, le handisport athlétisme, le cécifoot et d'autres sports paralympiques, en collaboration avec des clubs et des éducateurs locaux.

Exemple 1 : « les journées sportives inclusives » : Organiser des journées sportives spéciales où tous les enfants pourront jouer ensemble à des activités sportives inclusives, favorisant ainsi l'intégration et la compréhension mutuelle. Ces actions se

dérouleront en priorité dans le cadre des PEDT et des « Plan Mercredi ». Un temps fort est prévu le 11 juin 2025, à l'occasion de la "**Jénès D**" qui se tiendra au Carbet.

Exemple 2 : des « colos sportives adaptées » : Pendant les vacances, proposer des séjours inclusifs, à dominantes sportives, notamment dans le cadre des « Colos apprenantes ».

Exemple 3 : Organiser un cycle d'initiation aux sports paralympiques sur plusieurs mercredis, ou sous la forme d'un mini-stage pendant les vacances scolaires



Créer des passerelles avec le temps scolaire

Prolonger en dehors de la classe les opérations prévues à l'école, et inventer des actions périphériques dans un esprit de continuité éducative.

Exemple 1 : Valorisation de « ma classe aux jeux » : 120 élèves martiniquais ont assisté aux JOP à Paris (villes de Trinité, Saint-Joseph, Schoelcher, St Pierre, le Lorrain), avec des temps de restitutions prévus dans les écoles (expositions photo itinérantes). Possibilité de rebondir sur cette expérience et la valoriser dans les périmètres péri et extrascolaire.

Exemple 2: **Proposer des animations sportives inclusives** sur les temps de pause méridienne, en lien avec le projet d'établissement, ainsi que des journées « paralympiades » pendant les vacances.



Organisation de temps forts

Profiter des événements importants de l'année pour mettre en lumière les valeurs du sport et de l'inclusion dans les ACM .

Exemple 1 : Dans le cadre du village du handicap, présenter des initiatives ou des réalisations exemplaires menées dans des ACM.

Exemple 2 : organiser une olympiade paralympique sur le modèle de la Jénés D du 17 juillet 2024. La prochaine se tiendra le 11 juin 2025, au Carbet.

Exemple 3 : organiser un séminaire inter-professionnel dans le prolongement du séminaire "Handicap et ACM" organisé en décembre 2021.

Appel à participation des ACM

La DRAJES de Martinique lance un appel à participation destiné aux Accueils Collectifs de Mineurs, pour promouvoir la pratique sportive et favoriser l'inclusion de tous les enfants, quelle que soit leur situation, sur les temps de loisirs.

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche visant à faire des ACM des espaces d'apprentissage, de citoyenneté et de cohésion sociale, à travers le sport comme levier d'épanouissement, de santé et de lutte contre les discriminations.

Les ACM de Martinique souhaitant prendre part à l'opération peuvent obtenir un appui financier, en déposant un projet auprès de la DRAJES.

Les projets doivent porter une attention particulière au public en situation de handicap, aux enjeux d'accès à la pratique sportive, d'inclusion, de bien-être, de changement de regard sur le handicap.

Les projets retenus pourront bénéficier d'un financement partiel couvrant :

- L'achat de matériel adapté ou pédagogique.
- Les coûts liés à l'intervention de professionnels du sport ou du handicap.
- Les dépenses pour la formation des équipes pédagogiques (en dehors des formations proposées par le PARH).

Le montant de l'aide sera déterminé en fonction de la qualité et de l'impact du projet, ainsi que des fonds disponibles.

Les critères d'éligibilité sont précisés dans le formulaire d'inscription : https://forms.gle/KvQCremCVWjR9YZU9

Contacts

DRAJES	Rémi Duclos	remi.duclos@ac-martinique.fr	0596 52 29 46
	Sylvia Bylon	sylvia.bylon1@ac-martinique.fr	0596 52 29 57
PARH Ti bo	Marie-France Anatole	marie-france.anatole@ove-caraibes.com	0696 390 385
	Sandra Prudent		
	[service civique 1]		
	[service civique 2]		